



COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2016-2019

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	6
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	7
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	11
5. Plan financier 2016-2019	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	13
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	13
5.3. Planification des investissements	14
5.4. Evolution de l'endettement net	15
5.5. Evolution de la fortune	15
6. Considérations finales	17
7. Annexes	
7.1. Récapitulation des éléments du plan financier	19
7.2. Eléments d'analyse financière	20-25
7.3. Détail des investissements nets	26-28

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, le plan financier 2016-2019. Sur la base des comptes 2014 et des budgets 2015 et 2016, l'exécutif a évalué la croissance supposée des recettes, des dépenses courantes et des investissements pour une durée de quatre ans avec une appréciation de l'évolution de l'endettement. Le plan financier 2016-2019 a été approuvé par l'exécutif lors de sa séance du 12 novembre 2015.

Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales. Ce n'est pas un acte contraignant engageant le conseil communal de manière irrévocable. Elle n'a qu'un caractère indicatif. Le Conseil général prend acte du plan financier. Il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel.

La planification pluriannuelle 2016-2019 s'inscrit dans un environnement économique fragile et incertain avec des évolutions qui influencent directement notre économie locale. La prévision des perspectives financières et organisationnelles de nos institutions devient délicate. Nous vous renvoyons au chapitre 2 pour mieux saisir la situation économique actuelle et les conclusions des experts en la matière.

Les budgets 2015 et 2016 prévoient un résultat équilibré. Le Conseil communal entend poursuivre cette politique responsable. Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances, le conseil communal et la commission des finances ont jugé utile d'effectuer l'inventaire des investissements prévus par le plan ainsi que leurs financements. Cette étude prospective est nécessaire afin

- de mieux connaître et identifier les besoins de notre collectivité,
- de cerner la situation financière avec le maintien de l'équilibre budgétaire,
- d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement,
- de maintenir la meilleure marge d'autofinancement possible
- de planifier l'engagement des moyens.

Cette démarche est effectuée dans le but de préserver une marge de manœuvre la plus confortable possible et de réduire les risques d'un endettement trop important.

L'estimation des recettes et dépenses comporte de nombreuses incertitudes en raison de l'impondérabilité des éléments que la commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des conséquences financières directes.

La volonté du conseil communal est de préserver un bas niveau d'endettement tout en conservant les acquis et les infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui demande des investissements annuels réguliers.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'article 79 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

⁴ Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 Compétence et contenu

¹ Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.

² Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.

³ Il informe notamment sur :

a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;

b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;

c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier sous revue qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique (SECO)

L'année 2015 a débuté par l'abandon soudain, par la BNS, du cours plancher francs/euro provoquant un sentiment d'effroi auprès des acteurs économiques. Sans surprise, les premiers signes d'un ralentissement au niveau national sont d'ores et déjà constatés. L'industrie de l'exportation et le tourisme sont évidemment les premiers touchés. Les derniers chiffres publiés par la Confédération misent malgré tout sur une légère croissance du PIB pouvant atteindre 0.9 % à fin 2015, prévisions revues légèrement à la hausse par rapport à celles de juin 2015 (0.8 %). Pour 2016, les pronostics s'accordent sur une croissance de 1.5 % (1.6 % en juin 2015).

Conjoncture internationale

Le contexte économique mondial a connu des situations divergentes. Alors que l'économie américaine a renforcé sa reprise, l'Europe est encore dans une phase de croissance réduite. Les pays émergents ne montrent, pour leur part, pas véritablement de signe d'une sortie rapide de la récession. Les revenus des matières premières sont en nette recul dans certains pays comme le Brésil et la Russie. L'économie chinoise a, quant à elle, connu quelques turbulences, amenant les marchés boursiers à prendre des mesures de régulation. Sans oublier que les conflits géopolitiques au proche-orient et en Europe de l'Est continuent de peser et les premières répercussions directes sur l'Europe se constatent par la crise migratoire actuelle peu connue depuis les années 1990. Les prévisions pour la Zone Euro restent néanmoins optimistes et tablent sur un léger renforcement de la croissance en 2015 et 2016, respectivement de 1,3 % et 1,6 %.

Prévisions conjoncturelle pour la Suisse

Au premier semestre 2015, la croissance économique a pratiquement stagné en Suisse. La demande intérieure, notamment la consommation privée et les investissements en biens d'équipement, ont livré des impulsions positives à la croissance. Les exportations de biens et services ont subi les effets négatifs de l'appréciation du franc à la mi-janvier et du léger ralentissement de la dynamique du commerce mondial. Compte tenu de la situation sur le marché des changes et des attentes revues quelque peu à la baisse pour l'économie mondiale, le Groupe d'experts de la Confédération estime que la balance commerciale contribuera négativement à la croissance du PIB en 2015 et livrera des impulsions légèrement positives en 2016.

Jusqu'à présent, l'appréciation du franc survenue à la mi-janvier semble plus visible dans la baisse générale et marquée des prix que dans les résultats économiques exprimés en termes réels (données en volume, corrigés des variations de prix). Les prix du commerce extérieur (prix à l'exportation et à l'importation), les prix de production suisses et les prix à la consommation ont fortement baissé cette année. Ces réductions de prix marquées reflètent, d'une part, les lourdes pertes de marge consenties par de nombreuses entreprises pour rester compétitives, et, d'autre part, elles traduisent également une baisse partielle des coûts pour les entreprises, par exemple du fait de prix plus avantageux pour les prestations importées, notamment pour les produits pétroliers.

Cet été, le climat des affaires ne semble pas s'être détérioré davantage pour les entreprises suisses. Ainsi les principaux indicateurs de confiance, comme notamment les enquêtes du KOF et l'indice des directeurs d'achat (PMI), qui s'étaient fortement dégradés au printemps, se sont récemment (juillet/août) stabilisés. La légère amélioration de la situation monétaire, face à l'euro notamment, pourrait y avoir contribué. Depuis l'accord trouvé sur la crise grecque à la mi-juillet, le franc a légèrement perdu de sa valeur face à l'euro. Même s'il s'est parallèlement apprécié par rapport à diverses monnaies des pays émergents, la situation sur le marché des changes est actuellement plus favorable qu'en juin pour les entreprises suisses exportatrices; elle n'en reste pas moins tendue.

Le Groupe d'experts maintient ses prévisions selon lesquelles l'évolution économique devrait restée très timide au deuxième semestre et se consolider seulement au cours de l'année 2016. Dans l'ensemble, il table sur une croissance du PIB de 0,9 % en 2015 et sur une légère accélération portant la croissance du PIB à 1,5 % en 2016 (prévisions de juin : +0,8 % pour 2015; +1,6 % pour 2016). Avec de telles prévisions, l'économie suisse enregistrerait, pendant deux ans, une dynamique de croissance largement en dessous de la moyenne par rapport à la croissance potentielle, qui se situe autour des 2 %.

La demande intérieure devrait certes continuer à soutenir la croissance, mais avec certaines limites. Les investissements dans la construction, notamment, qui ont largement soutenu la conjoncture depuis la crise financière, affichent désormais des tendances au ralentissement, après des taux de croissance élevés ces dernières années. En revanche, la consommation privée devrait continuer à augmenter grâce à une expansion constante de la population et à la hausse des salaires réels, même si la détérioration de la situation sur le marché du travail pourrait légèrement freiner la dynamique de la consommation. Pour ce qui est des investissements en biens d'équipement, il ne faut pas compter sur une expansion rapide, compte tenu des perspectives conjoncturelles que partiellement réjouissantes.

La dynamique conjoncturelle morose devrait encore peser pour plusieurs trimestres sur le marché du travail. Le choc du franc fort de la mi-janvier n'a, jusqu'à présent, pas laissé de traces sur l'emploi en général, qui a poursuivi sa croissance au 2e trimestre 2015. Toutefois, si on prend en considération les différents secteurs, l'emploi a augmenté seulement dans le secteur des services, alors qu'il a légèrement reculé notamment dans l'industrie et dans la construction. Le Groupe d'experts prévoit une accentuation de ces divergences dans les semestres à venir. Il table sur une croissance moyenne annuelle de l'emploi de 0,9 % pour 2015 et de 0,8 % pour 2016. Par ailleurs, depuis le printemps 2015, le chômage corrigé des variations saisonnières amorce à nouveau une lente progression, et cette tendance peu réjouissante devrait se poursuivre l'année prochaine. Le Groupe d'experts maintient ses prévisions concernant le taux de chômage pour 2015 (3,3 %). En raison de la reprise économique hésitante, les prévisions pour 2016 ont été légèrement revues à la hausse (3,6 %, contre 3,5 % annoncés en juin).

Le recul marqué de la dynamique des prix devrait peu à peu diminuer avec l'atténuation des effets de l'appréciation du franc. Pour l'année en cours, le Groupe d'experts s'attend à un renchérissement sensiblement négatif (-1,1 %) et à une inflation quasi nulle (+0,1 %) en 2016.

Risques conjoncturels

Compte tenu du ralentissement marqué de la conjoncture dans les pays émergents, les risques liés à l'économie mondiale ont augmenté par rapport aux prévisions de juin. Si les pays émergents devaient traverser une crise encore plus sérieuse que celle actuelle et influencer davantage la dynamique d'expansion des pays industrialisés, l'économie suisse aurait dans un tel contexte de grandes difficultés à poursuivre son expansion. En outre, dans la zone euro, bien que la crise de la dette grecque soit endiguée, les problèmes de la dette et du manque de compétitivité ne sont pas encore résolus. On ne

peut pas exclure que des incertitudes liées à la stabilité de l'Union monétaire réapparaissent et aient des conséquences immédiates sur le cours de change entre l'euro et le franc.

Mis à part le franc fort, d'autres facteurs ont accru les incertitudes pour l'économie suisse ces dernières années, notamment lors de décisions d'implantation d'entreprises et dans le cadre des décisions d'investissement. On peut citer le flou concernant les futures règles en matière d'immigration et l'avenir encore peu clair des accords bilatéraux avec l'UE.

A l'opposé, des risques « positifs » doivent être également mentionnés. L'évolution au premier semestre 2015 a montré une fois de plus une certaine résistance de l'économie suisse dans son ensemble, bien que certains secteurs subissent une forte pression à la baisse et traversent une période difficile. On observe également durant les dernières semaines une légère amélioration de la situation sur le marché des changes et une stabilisation de certains indicateurs conjoncturels importants (PMI, enquêtes conjoncturelles du KOF).

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions de septembre 15 et juin 15				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
prévisions pour:	2015		2016	
date des prévisions:	sept. 15	juin 15	sept. 15	juin 15
PIB	0.9%	0.8%	1.5%	1.6%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLSM	1.3%	1.7%	1.5%	1.3%
Etat	2.7%	2.6%	1.8%	2.1%
Investissements dans la construction	-1.2%	-1.2%	0.0%	0.0%
Investissements en biens d'équipement	2.2%	1.5%	1.4%	1.7%
Exportations	0.8%	1.7%	3.1%	3.4%
Importations	2.4%	3.8%	2.9%	3.1%
Emploi (en équivalents plein-temps)	0.9%	0.8%	0.8%	0.4%
Taux de chômage	3.3%	3.3%	3.6%	3.5%
Indice suisse des prix à la consommation	-1.1%	-1.0%	0.1%	0.3%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

En septembre 2015, le taux de chômage était de 3,6% en Valais. Le canton compte 5'779 chômeurs.

	Nombre	Taux
Valais	5'779	3.6
<u>Selon la région :</u>		
Haut-Valais	622	1.5
Valais central	2'793	4.6
Bas-Valais	2'364	4.0
<u>Selon le sexe :</u>		
Femmes	2'770	3.8
Hommes	3'009	3.4
<u>Selon la nationalité :</u>		
Suisse	3'022	2.4
Etrangers	2'757	7.2
Source : Etat du Valais		

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin septembre 2015, 138'226 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 1'243 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage est resté à 3,2%. Le chômage a augmenté de 8'261 personnes (6,4%) par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

3. Données statistiques

3.1. Démographie

3.1.1. Structure de la population communale

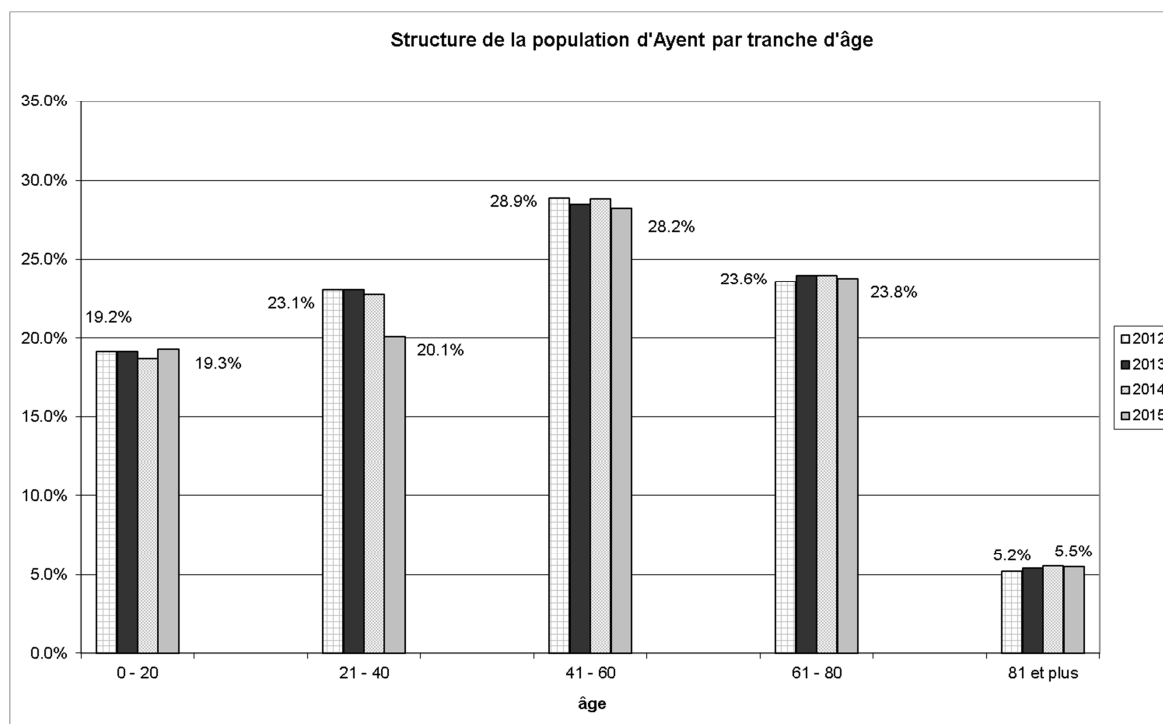
Population 2014			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	187	193	380
11 - 20	195	148	343
21 - 30	223	198	421
31 - 40	239	218	457
41 - 50	287	288	575
51 - 60	258	277	535
61 - 70	285	299	584
71 - 80	175	167	342
81 - 90	89	105	194
91 et plus	11	11	22
Total/moyenne	1'949	1'904	3'853

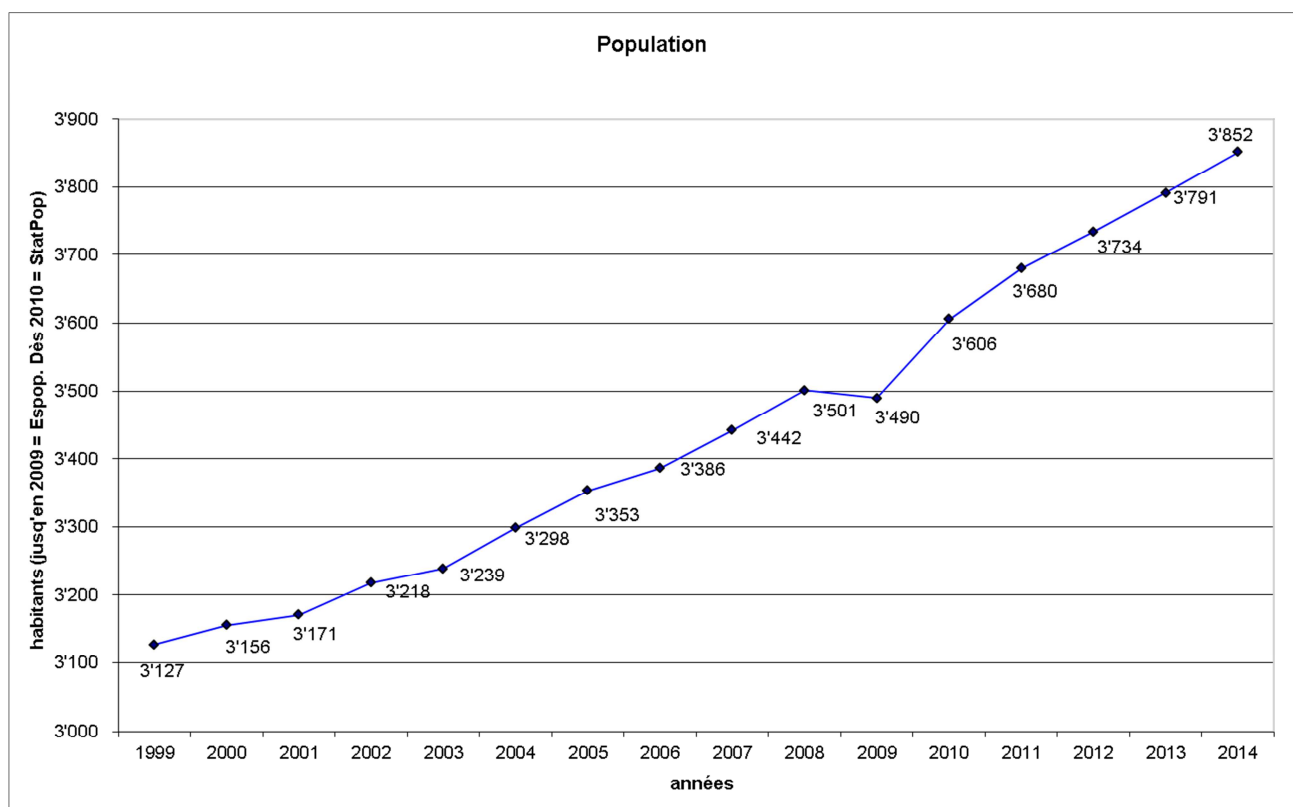
Population 2015			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	195	208	403
11 - 20	198	163	361
21 - 30	222	213	435
31 - 40	249	235	484
41 - 50	291	272	563
51 - 60	261	291	552
61 - 70	291	307	598
71 - 80	180	163	343
81 - 90	87	106	193
91 et plus	14	11	25
Total/moyenne	1'988	1'969	3'957

Nous relevons une croissance régulière de la population de notre commune. La barre des quatre milles habitants ne devrait pas tarder à être atteinte.

Nous relevons avec satisfaction une évolution réjouissante de la population de la tranche de 0 à 40 ans (+ 82 personnes) et une stagnation de la population de la tranche 71-91 et plus.

3.1.2. Evolution démographique





Comme indiqué au point 3.1.1, la population communale est à ce jour de 3957 habitants en hausse de plus de 467 personnes depuis fin 2009, soit une progression de plus de 13.38%.

3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités *(Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2013)*

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux. En effet, la loi fiscale (LF) laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 170% et de fixer le coefficient de 1 à 1.5. Les 141 communes utilisent ainsi 50 combinaisons différentes.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Selon le rapport sur les finances communales 2013 établi par le département cantonal des finances, la situation était la suivante :

Coefficient	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Pop. en %	Pop. en %	Pop. en %
	2013	2011	2004	2013	2011	2004	2013	2011	2004
1	14	13	9	15'387	15'549	17'542	4.7	4.9	6.1
1.1	16	17	11	95'703	90'973	37'098	29.3	28.7	12.9
1.15	6	5	3	18'583	16'758	32'735	5.7	5.3	11.4
1.2	38	39	37	102'586	99'727	73'869	31.4	31.5	25.7
1.25	13	14	14	35'477	34'633	47'551	10.8	10.9	16.5
1.3	32	34	34	47'701	45'585	42'072	14.6	14.4	14.6
1.35	5	4	3	4'439	3'998	2'169	1.4	1.3	0.8
1.4	10	13	36	5'600	6'817	28'700	1.7	2.2	10.0
1.5	1	2	11	1'535	2'982	6'240	0.5	0.9	2.2
	135	141	158	327'011	317'022	287'976	100	100	100
Koeffizient	Anzahl Gemein-	Anzahl Gemein-	Anzahl Gemein-	Anzahl Einwohner	Anzahl Einwohner	Anzahl Einwohner	Bev. in %	Bev. in %	Bev. in %
	den 2013	den 2011	den 2004	2013	2011	2004	2013	2011	2004

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1.0) ou le coefficient le plus élevé (1.5). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50% plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2013, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.216 et l'indexation moyenne à 149,5%.

La comparaison avec les années précédentes montre que la pressions fiscale liée aux effets conjugués des baisses des coefficients d'impôt et des augmentations de l'indexation est en légère mais constante baisse.

Années	2004	2007	2009	2011	2013	Jahr
Coefficient moyen	1.276	1.252	1.235	1.224	1.216	Koeffizient: Durchschnitt
Coefficient, médiane	1.3	1.25	1.2	1.2	1.2	Koeffizient: Mittelwert
Indexation moyenne	133.3%	135.6%	145.1%	147.9%	149.5%	Indexierung: Durchschnitt
Indexation, médiane	135.0%	140.0%	145.0%	150.0%	150.0%	Indexierung Mittelwert
Taux pondéré moyen	1.11	1.074	1.010	0.984	0.969	Gewichteter Steuersatz: Durchschnitt
Taux pondéré, médiane	1.125	1.075	1	1	1	Gewichteter Steuersatz: Mittelwert

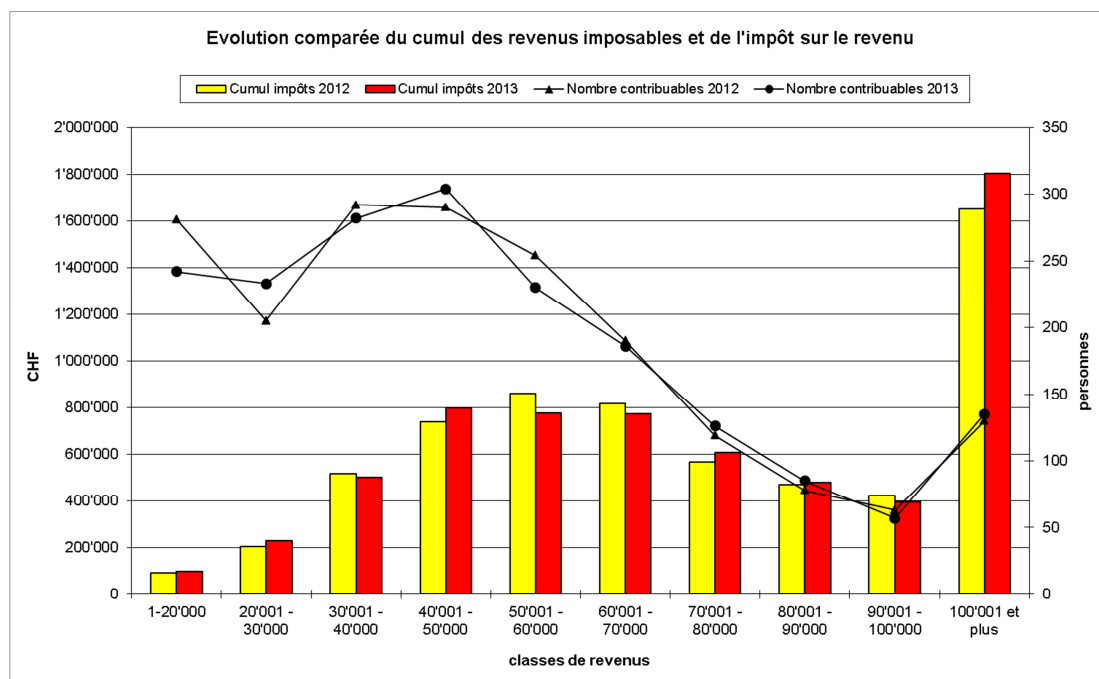
3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines									
Communes	2011		2012		2013		2014		
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	
Les Agettes	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%	
Ayent	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%	
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	
Hérémence	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%	
Mont-Noble	1.35	140%	1.35	140%	1.35	140%	1.35	140%	
St-Martin	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%	
Vex	1.30	160%	1.30	160%	1.30	160%	1.30	160%	
Arbaz	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%	
Grimisuat	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%	
Savièse	1.15	150%	1.15	150%	1.15	150%	1.15	150%	
Sion	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%	
Icogne	1.20	160%	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%	
Lens	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%	
St-Léonard	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	

Source : Etat du Valais

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2013 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1 - 20'000	242	2'687'000	11'103	99'369	411
20'001 - 30'000	233	5'783'900	24'824	230'379	989
30'001 - 40'000	282	9'962'000	35'326	501'891	1'780
40'001 - 50'000	304	13'658'100	44'928	797'771	2'624
50'001 - 60'000	230	12'560'800	54'612	777'371	3'380
60'001 - 70'000	186	12'071'000	64'898	774'162	4'162
70'001 - 80'000	126	9'383'600	74'473	605'795	4'808
80'001 - 90'000	85	7'178'900	84'458	479'056	5'636
90'001 - 100'000	57	5'403'600	94'800	396'132	6'950
100'001 et plus	135	20'867'700	154'576	1'804'588	13'367
Total/moyenne	1'880	99'556'600	52'956	6'466'514	3'440

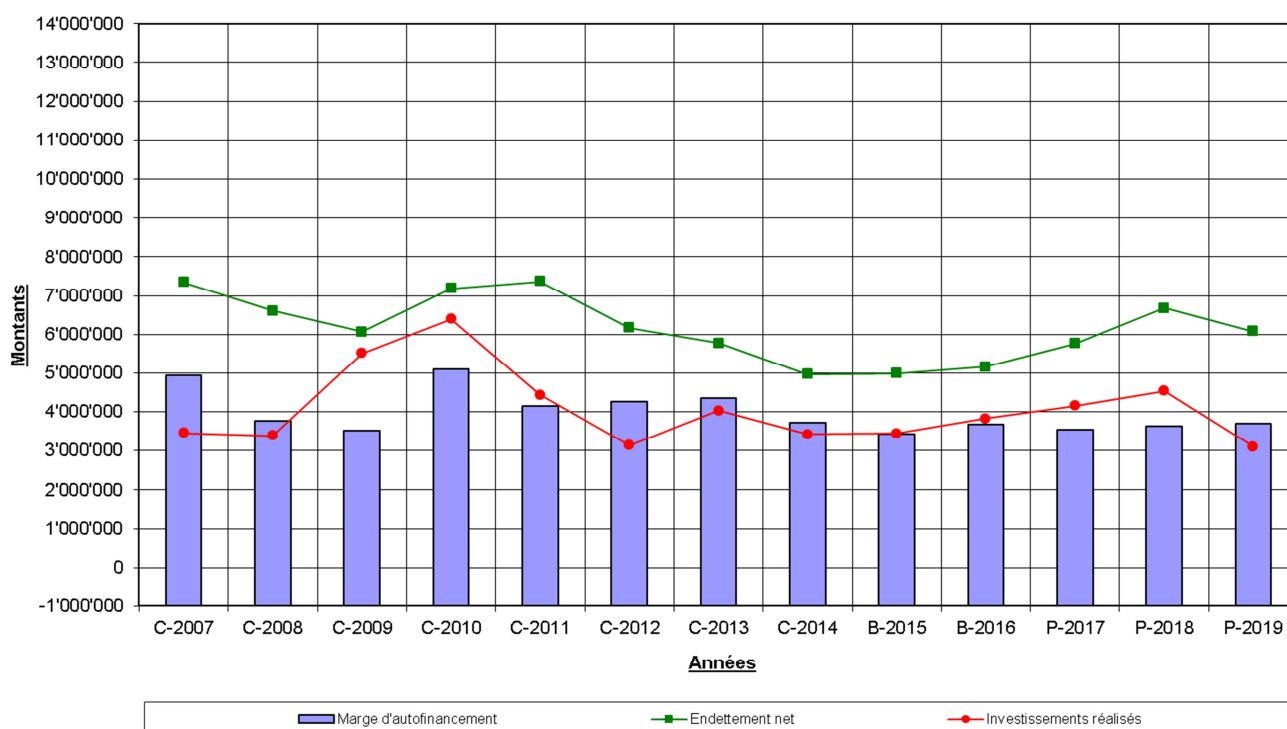


Année fiscale 2013 - fortune					
Classe de fortune	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1 - 50'000	317	6'385'300	20'143	11'170	35
50'001 - 100'000	171	12'720'200	74'387	26'177	153
100'001 - 200'000	221	32'179'000	145'606	72'306	327
200'001 - 300'000	160	39'002'000	243'763	93'767	586
300'001 - 400'000	90	31'410'000	349'000	77'009	856
400'001 - 500'000	68	30'600'000	450'000	81'912	1'205
500'001 et plus	199	196'722'400	988'555	591'206	2'971
Total/moyenne	1'226	349'018'900	284'681	953'546	778

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés

Commune d'Ayent



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2013 et 2014. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets. C'est avant tout la comparaison sur plusieurs années qui montre si les investissements peuvent être assumés financièrement.

1. Degré d'autofinancement (I1)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	108.2%	108.8%	108.5%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	24.6%	20.8%	22.7%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2013	2014	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.3%	10.9%	10.6%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant (I4)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	1547	1310	1428

Valeurs indicatives	I4 < 3'000	5 - endettement faible
	3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
	5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
	7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
	I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

4.2.5. Taux du volume de la dette brute

Le taux de volume de la dette brute est un indicateur très important. Il exprime le volume de la dette brute par rapport aux revenus courants de la commune. Plus ce volume est élevé, plus la situation de la commune est critique. Il vient en outre compléter l'information fournie par l'indicateur de l'endettement net par habitant. En effet, un endettement net par habitant identique dans deux communes distinctes doit être interprété très différemment selon que la commune dispose d'un volume élevé de recettes ou non.

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	102.1%	97.9%	100.0%

Valeurs indicatives	I5 < 150%	5 - très bien
	150% ≤ I5 < 200%	4 - bien
	200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant
	250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant
	I5 ≥ 300%	1 - mauvais

5. Plan financier 2016-2019

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de fonctionnement et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2016-2019

Pour les années 2017 à 2019, le compte de fonctionnement présente un accroissement moyen des charges d'exploitation de 1,27% par année.

L'évaluation des recettes d'impôts sur les personnes physiques présente un accroissement de 1% par année. Ces recettes ont été calculées sur la base des barèmes fiscaux en vigueur (coefficient de 1.2 et taux d'indexation de 145%).

Le plan financier 2016-2019 prévoit une marge moyenne d'autofinancement à 3,6 millions de francs par année (voir annexe 7.1.). Les conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes ont été prises en compte dans la planification telles que connue à ce jour.

Le détail des charges et produits par natures pour les périodes sous revue est répertorié ci-après :

Désignation	C-2012	C-2013	C-2014	B-2015	B-2016	PF-2017	PF-2018	PF-2019
30 Charges de personnel	3'494'481	3'851'966	4'004'194	4'092'200	4'324'700	4'368'000	4'412'000	4'456'000
31 Biens, services et marchandises	5'062'301	4'728'697	4'760'555	4'880'400	5'075'500	5'152'000	5'116'000	5'193'000
32 Intérêts passifs	360'742	378'916	285'004	264'000	273'900	277'000	280'000	283'000
33 Amortissement patrimoine financier	0	0	0	0	0	0	0	0
34 Parts à des contributions sans affectation	29'889	45'066	40'943	42'000	41'000	42'000	42'000	42'000
35 Dédommagements versés à des collectivités	399'605	431'688	456'526	437'200	394'500	445'000	450'000	455'000
36 Subventions accordées	3'646'134	3'880'696	4'119'044	3'962'800	3'879'000	3'900'000	4'000'000	4'000'000
37 Subventions redistribuées	325'804	288'187	301'084	307'000	305'000	315'000	320'000	323'000
38 Attributions aux financements spéciaux	82'846	57'961	506'137	0	0	0	0	0
39 Imputations internes	1'343'197	1'434'506	1'265'496	1'442'000	1'308'800	1'450'000	1'450'000	1'450'000
Total des charges avant amortissements	14'744'999	15'097'683	15'738'983	15'427'600	15'602'400	15'949'000	16'070'000	16'202'000
33 Amortissements ordinaires	3'081'195	2'791'911	3'268'324	3'096'000	3'120'000	3'325'000	3'370'000	3'323'000
3 Total des charges	17'826'194	17'889'594	19'007'307	18'523'600	18'722'400	19'274'000	19'440'000	19'525'000
40 Impôts	10'862'960	10'491'370	11'056'507	10'282'700	10'838'100	10'946'000	11'055'000	11'166'000
41 Patentes et concessions	950'085	953'625	884'187	882'500	921'000	882'000	882'000	882'000
42 Revenu des biens	549'543	387'901	428'010	457'100	431'800	460'000	460'000	460'000
43 Contributions	4'269'806	5'038'600	4'620'014	4'557'000	4'436'000	4'525'000	4'616'000	4'708'000
44 Part à des recettes sans affectation	232'824	312'020	340'887	383'900	435'200	384'000	384'000	384'000
45 Restitutions de collectivités publiques	76'544	84'485	118'811	95'000	106'000	95'000	95'000	95'000
46 Subventions	387'575	462'563	440'740	437'700	487'500	438'000	438'000	438'000
47 Subventions à redistribuer	325'804	288'187	301'084	307'000	305'000	315'000	320'000	323'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	8'700	0	0	5'000	0	0	0	0
49 Imputations internes	1'343'197	1'434'506	1'265'496	1'442'000	1'308'800	1'450'000	1'450'000	1'450'000
4 Total des revenus	19'007'038	19'453'257	19'455'736	18'849'900	19'269'400	19'495'000	19'700'000	19'906'000
Marge d'autofinancement	4'259'572	4'355'574	3'716'753	3'422'300	3'667'000	3'546'000	3'630'000	3'704'000
Excédent de revenu/charges (+/-)	1'180'844	1'563'663	448'429	326'300	547'000	221'000	260'000	381'000

5.3. Planification des investissements 2016-2019

Les investissements nets attendus pour les années de planification 2016-2019 représentent plus de 15,6 millions de francs.

Le montant net des investissements planifiés dépasse de 1,079 millions de francs le total des marges d'autofinancement.

Lors de l'élaboration des budgets annuels, le Conseil communal devra prioriser certains objets pour répondre aux objectifs réaffirmés au point 1.1.

Il ressort du tableau prévisionnel des investissements nets les principaux objets ci-après :

Désignation	C-2012	C-2013	C-2014	B-2015	B-2016	PF-2017	PF-2018	PF-2019	Description
0 Administration générale	85'576.70	6'244.75	335'814.40	198'000.00	173'000.00	15'000.00	95'000.00	75'000.00	achats terrains, remplacement véhicule TP, infrastructures communales
1 Sécurité publique	88'157.50	0.00	39'308.25	22'000.00	12'800.00	160'000.00	15'000.00	15'000.00	remplacement véhicule de police + service du feu
2 Enseignement et formation	789'602.60	880'337.10	641'671.85	486'500.00	560'500.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	remplacement mobilier, réfection ancien bâtiment EP
3 Culture, loisirs et culte	10'000.00	229'106.50	99'387.70	30'000.00	123'000.00	600'000.00	600'000.00	100'000.00	infrastructures sportives, chemins pédestres
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	24'254.10	21'460.70	20'018.25	18'800.00	15'900.00	520'000.00	320'000.00	120'000.00	part cantonale aux institutions handicapés, rénovation home Les Crêtes
6 Trafic	758'855.05	1'194'266.45	992'317.10	994'000.00	933'000.00	800'000.00	800'000.00	800'000.00	réfection annuelle du réseau, éclairage publique
7 Protection et aménagement de l'environnement	1'164'863.95	1'078'433.95	752'171.30	1'103'500.00	1'125'500.00	1'365'000.00	1'455'000.00	1'355'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien PGEE, gestion des déchets, torrents
8 Economie publique	150'790.65	290'042.80	407'008.85	323'300.00	289'600.00	175'000.00	425'000.00	250'000.00	irrigation par aspersion, REP, chenillards, énergie
9 Finances et impôts	57'692.82	326'046.00	126'962.00	264'000.00	596'000.00	499'000.00	809'000.00	369'000.00	participation déficit ASW SA
Total	3'129'793.37	4'025'938.25	3'414'659.70	3'440'100.00	3'829'300.00	4'154'000.00	4'539'000.00	3'104'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

La planification pluriannuelle établie prévoit un endettement net de 6,07 millions de francs à fin 2019 pour une dette nette par habitant qui avoisinerait Fr. 1'501.00 (voir annexe page 23).

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10% sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2016-2019 respecte ces dispositions.

Calcul des amortissements de la planification financière

Municipalité de Ayent Ofs 113		Budget	Budget	Planfin	Planfin	Planfin
		2015	2016	2017	2018	2019
n		2014	2015	2016	2017	2018
n-1		2013	2014	2015	2016	2017
Patrimoine administratif de l'année précédente sans les prêts et participations permanentes		24 315 935	24 701 035	25 114 335	25 943 335	27 112 335
Investissements nets sans les prêts et participations permanentes (selon le budget des investissements)	+	3 176 100	3 233 300	4 154 000	4 539 000	3 104 000
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	=	27 492 035	27 934 335	29 268 335	30 482 335	30 216 335
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	2 791 000	2 820 000	3 325 000	3 370 000	3 323 000
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	0	0	0	0	0
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (après les amortissements)	=	24 701 035	25 114 335	25 943 335	27 112 335	26 893 335
Contrôle des amortissements ordinaires selon le loi						
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		27 492 035	27 934 335	29 268 335	30 482 335	30 216 335
10 % amortissements ordinaires du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		2 749 204	2 793 434	2 926 834	3 048 234	3 021 634
Ecart par rapport aux amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (nég. = insuffisant)	=	41 796	26 566	398 166	321 766	301 366

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco). L'évolution de la fortune nette figure à l'annexe 7.1.

6. Considérations finales

La planification financière ne doit pas être considérée comme une norme définitive. C'est un instrument de direction et de prévisions qui inclut une part d'incertitude. Il est préparée sur la base d'éléments connus et projetés.

Beaucoup d'événements imprévisibles peuvent rendre caducs certains scénarios. L'établissement du plan quadriennal demande de la prudence aussi bien dans l'évaluation des charges que des recettes de fonctionnement. Les charges ont été calculées sur une évolution mesurée et un effectif en personnel plafonné au niveau actuel. Sur le plan des revenus, nous avons admis une hausse modérée des recettes fiscales.

La planification des investissements reste à un niveau soutenu. L'exécutif propose de ne déroger aux grandes lignes arrêtées que pour s'adapter aux impératifs d'une situation économique fluctuante ou pour répondre à des besoins inattendus.

Le conseil communal souhaite maintenir les indicateurs financiers à un niveau acceptable, notre endettement à un niveau mesuré tout en assurant un développement harmonieux de la commune en s'efforçant de maintenir les infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui exigent des investissements annuels d'un certain niveau.

C'est dans ce contexte que le plan quadriennal 2016-2019 a été élaboré.

Le conseil communal saisit cette occasion pour vous présenter, Mesdames, Messieurs, ses salutations distinguées.

Ayent, le 12 novembre 2015

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier

7.2. Eléments d'analyse financière

7.3. Détail des investissements nets

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier 2016-2019

Municipalité de Ayent Ofs 113

objet

Résultats	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	Planfin 2017	Planfin 2018	Planfin 2019
Prévisions compte de fonctionnement										
Total des charges financières	15 093 625	15 205 974	14 747 466	15 097 686	15 738 983	15 427 600	15 602 400	15 949 000	16 070 000	16 202 000
Total des revenus financiers	20 196 812	19 361 804	19 007 038	19 453 260	19 455 736	18 849 900	19 269 400	19 495 000	19 700 000	19 906 000
Marge d'autofinancement	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 574	3 716 753	3 422 300	3 667 000	3 546 000	3 630 000	3 704 000
Amortissements ordinaires	2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 791 912	3 268 324	2 791 000	2 820 000	3 325 000	3 370 000	3 323 000
Amortissements complémentaires	0	0	300 000	0	0	305 000	300 000	0	0	0
Amortissement découvert au bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	448 429	326 300	547 000	221 000	260 000	381 000
Prévision du compte des investissements										
Total des dépenses	7 807 123	6 345 377	6 019 908	6 806 436	5 265 109	4 861 300	4 925 400	5 195 000	5 730 000	3 995 000
Total des recettes	1 410 362	1 913 943	2 890 115	2 780 498	1 850 449	1 416 200	1 096 100	1 041 000	1 191 000	891 000
Investissements nets	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 025 938	3 414 660	3 445 100	3 829 300	4 154 000	4 539 000	3 104 000
Financement des investissements										
Report des investissements nets	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 025 938	3 414 660	3 445 100	3 829 300	4 154 000	4 539 000	3 104 000
Marge d'autofinancement	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 574	3 716 753	3 422 300	3 667 000	3 546 000	3 630 000	3 704 000
Excédent (+) découvert (-) de financement	- 1 293 574	- 275 604	1 129 779	329 636	302 093	- 22 800	- 162 300	- 608 000	- 909 000	600 000
Modification de la fortune/découvert										
Solde du compte de fonctionnement	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	448 429	326 300	547 000	221 000	260 000	381 000
Amortissement du découvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	15 222 033	16 793 224	17 974 068	19 537 730	19 986 159	20 312 459	20 859 459	21 080 459	21 340 459	21 721 459

7.2. Eléments d'analyse financière

1. Degré d'autofinancement	MCH	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	Planfin 2017	Planfin 2018	Planfin 2019
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ fr.	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	448 429	326 300	547 000	221 000	260 000	381 000
Excédent de charges du compte de fonctionnement	- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331 + fr.	2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 791 912	3 268 324	2 791 000	2 820 000	3 325 000	3 370 000	3 323 000
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332 + fr.	0	0	300 000	0	0	305 000	300 000	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333 + fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement	=	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 574	3 716 753	3 422 300	3 667 000	3 546 000	3 630 000	3 704 000
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5 + fr.	7 807 123	6 345 377	6 019 908	6 806 436	5 265 109	4 861 300	4 925 400	5 195 000	5 730 000	3 995 000
Recettes d'investissement reportées au bilan	6 - fr.	1 410 362	1 913 943	2 890 115	2 780 498	1 850 449	1 416 200	1 096 100	1 041 000	1 191 000	891 000
Investissements nets	=	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 025 938	3 414 660	3 445 100	3 829 300	4 154 000	4 539 000	3 104 000
Autofinancement x 100	=	79.8%	93.8%	136.1%	108.2%	108.8%	99.3%	95.8%	85.4%	80.0%	119.3%
Investissements nets											

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI ≥ 100%	très bien
80% ≤ VI < 100%	bien
60% ≤ VI < 80%	satisfaisant (à court terme)
0% ≤ VI < 60%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

2. Capacité d'autofinancement		MCH	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	Planfin 2017	Planfin 2018	Planfin 2019
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ fr.		2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	448 429	326 300	547 000	221 000	260 000	381 000
Excédent de charges du compte de fonctionnement	- fr.		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331 + fr.		2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 791 912	3 268 324	2 791 000	2 820 000	3 325 000	3 370 000	3 323 000
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332 + fr.		0	0	300 000	0	0	305 000	300 000	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333 + fr.		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement	=		5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 574	3 716 753	3 422 300	3 667 000	3 546 000	3 630 000	3 704 000
Revenus du compte de fonctionnement	4 + fr.		20 196 812	19 361 804	19 007 038	19 453 260	19 455 736	18 849 900	19 269 400	19 495 000	19 700 000	19 906 000
Subventions redistribuées	47 - fr.		297 279	297 452	325 804	288 188	301 084	307 000	305 000	315 000	320 000	323 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48 - fr.		9 370	0	8 700	0	0	5 000	0	0	0	0
Imputations internes	49 - fr.		1 217 070	1 221 124	1 343 197	1 434 506	1 265 496	1 442 000	1 308 800	1 450 000	1 450 000	1 450 000
Revenus financiers	=		18 673 093	17 843 228	17 329 337	17 730 566	17 889 155	17 095 900	17 655 600	17 730 000	17 930 000	18 133 000
Autofinancement x 100			27.3%	23.3%	24.6%	24.6%	20.8%	20.0%	20.8%	20.0%	20.2%	20.4%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI ≥ 20%	très bien
15% ≤ VI < 20%	bien
8% ≤ VI < 15%	satisfaisant
0% ≤ VI < 8%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

3.1 Taux des amortissements ordinaires		MCH	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	Planfin 2017	Planfin 2018	Planfin 2019
Patrimoine administratif avant amortissement		+ fr.	28 454 684	30 005 778	30 550 933	31 644 794	32 121 206	32 297 982	33 031 282	34 065 282	35 279 282	35 013 282
Prêts et participations permanentes avant amortissement		- fr.	3 776 017	4 664 294	4 721 987	4 715 034	4 536 947	4 805 947	5 096 947	4 796 947	4 796 947	4 796 947
Patrimoine administratif à amortir		=	24 678 667	25 341 484	25 828 946	26 929 760	27 584 259	27 492 035	27 934 335	29 268 335	30 482 335	30 216 335
Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	3310	=	2 480 339	2 584 639	2 778 728	2 791 912	3 268 324	2 791 000	2 820 000	3 325 000	3 370 000	3 323 000
Amortissements x 100			10.1%	10.2%	10.8%	10.4%	11.8%	10.2%	10.1%	11.4%	11.1%	11.0%
Patrimoine administratif à amortir												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
$VI \geq 10\%$	Amortissements suffisants
$8\% \leq VI < 10\%$	Amortissements moyens (à court terme)
$5\% \leq VI < 8\%$	Amortissements faibles
$2\% \leq VI < 5\%$	Amortissements insuffisants
$VI < 2\%$	Amortissements nettement insuffisants

4. Endettement net par habitant		MCH	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	Planfin 2017	Planfin 2018	Planfin 2019
Engagements courants	20	+ fr.	2 913 068	2 654 011	1 995 901	2 161 952	2 599 851					
Dettes à court terme	21	+ fr.	1 257 867	- 262 099								
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	11 530 240	13 370 320	11 910 400	11 451 000	10 756 700					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.										
Provisions	24	+ fr.	3 834 892	3 959 532	3 318 053	4 133 482	3 799 667					
Passifs transitoires	25	+ fr.	328 200	345 112	367 398	355 328	361 985					
Dettes brutes		=	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 761	17 518 203					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	41 784 025	40 120 630	38 900 496	41 032 130	41 403 137					
Fortune nette	29	- fr.	15 222 033	16 793 224	17 974 068	19 537 730	19 986 159					
Financements spéciaux	28	- fr.	6 697 725	3 260 530	3 334 676	3 392 638	3 898 775					
Dettes brutes		=	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 761	17 518 203	17 546 003	17 708 303	18 316 303	19 225 303	18 625 303
Disponibilités	10	fr.	2 249 209	2 719 738	688 317	1 170 569	2 120 587					
Avoir	11	+ fr.	6 464 626	4 838 036	4 737 491	4 574 599	4 255 688					
Placements (seulement les actifs réalisables)	12	+ fr.	290 013	260 013	230 013	200 012	170 012					
Actifs transitoires	13	+ fr.	3 678 899	4 881 703	5 772 470	6 380 717	6 003 969					
Patrimoine financier réalisable		=	12 682 747	12 699 490	11 428 291	12 325 897	12 550 256	12 550 256	12 550 256	12 550 256	12 550 256	12 550 256
Endettement net (+) / Fortune nette (-)			7 181 520	7 367 386	6 163 461	5 775 864	4 967 947	4 995 747	5 158 047	5 766 047	6 675 047	6 075 047
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)			3 606	3 680	3 734	3 791	3 852	3 891	3 929	3 969	4 008	4 048
Dettes brutes – Patrimoine financier réalisable			1'992	2'002	1'651	1'524	1'290	1'284	1'313	1'453	1'665	1'501
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI < 3'000	Endettement faible
3'000 ≤ VI < 5'000	Endettement mesuré
5'000 ≤ VI < 7'000	Endettement important
7'000 ≤ VI < 9'000	Endettement très important
VI ≥ 9'000	Endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute		MCH	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	Planfin 2017	Planfin 2018	Planfin 2019
Engagements courants	20	+ fr.	2 913 068	2 654 011	1 995 901	2 161 952	2 599 851					
Dettes à court terme	21	+ fr.	1 257 867	- 262 099								
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	11 530 240	13 370 320	11 910 400	11 451 000	10 756 700					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.										
Provisions	24	+ fr.	3 834 892	3 959 532	3 318 053	4 133 482	3 799 667					
Passifs transitoires	25	+ fr.	328 200	345 112	367 398	355 328	361 985					
Dette brute	=		19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 761	17 518 203					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	41 784 025	40 120 630	38 900 496	41 032 130	41 403 137					
Fortune nette	29	- fr.	15 222 033	16 793 224	17 974 068	19 537 730	19 986 159					
Financements spéciaux	28	- fr.	6 697 725	3 260 530	3 334 676	3 392 638	3 898 775					
Dette brute	=		19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 761	17 518 203	17 546 003	17 708 303	18 316 303	19 225 303	18 625 303
Revenus du compte de fonctionnement	4	+ fr.	20 196 812	19 361 804	19 007 038	19 453 260	19 455 736	18 849 900	19 269 400	19 495 000	19 700 000	19 906 000
Subventions redistribuées	47	- fr.	297 279	297 452	325 804	288 188	301 084	307 000	305 000	315 000	320 000	323 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48	- fr.	9 370		8 700			5 000				
Imputations internes	49	- fr.	1 217 070	1 221 124	1 343 197	1 434 506	1 265 496	1 442 000	1 308 800	1 450 000	1 450 000	1 450 000
Revenus financiers	=		18 673 093	17 843 228	17 329 337	17 730 566	17 889 155	17 095 900	17 655 600	17 730 000	17 930 000	18 133 000
Dette brute x100			106.4%	112.5%	101.5%	102.1%	97.9%	102.6%	100.3%	103.3%	107.2%	102.7%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI < 150%	très bien
150% ≤ VI < 200%	bien
200% ≤ VI < 250%	satisfaisant
250% ≤ VI < 300%	insuffisant
VI ≥ 300%	mauvais

7.3. Détail des investissements nets

Investissements nets	C-2012	C-2013	C-2014	B-2015	B-2016	PF-2017	PF-2018	PF-2019
0. Administration générale	85'576.70	6'244.75	335'814.40	198'000.00	173'000.00	15'000.00	95'000.00	75'000.00
Biens-fonds	8'754.40	6'244.75	128'788.25	105'000.00	85'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Biens-fonds remembrements							50'000.00	50'000.00
Bâtiments administratifs	9'541.45		170'000.00	13'000.00	48'000.00			
Equipement de bureau				60'000.00		10'000.00		20'000.00
Véhicules	67'280.85		37'026.15	20'000.00	40'000.00		40'000.00	
1. Sécurité publique	88'157.50	0.00	39'308.25	22'000.00	12'800.00	160'000.00	15'000.00	15'000.00
Equipement de la police						40'000.00		
Horodateurs	88'157.50					20'000.00		
Equipement service du feu			39'308.25	22'000.00	12'800.00	100'000.00	15'000.00	15'000.00
2. Enseignement et formation	789'602.60	880'337.10	641'671.85	486'500.00	560'500.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym	455'904.55	208'754.00	100'730.00			10'000.00	10'000.00	10'000.00
Ecole de Botyre - ancien bâtiment	263'606.85	559'260.20	460'441.55	471'500.00	518'500.00			
Mobilier écoles Botyre + CO	70'091.20	112'322.90	80'500.30	15'000.00	42'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3. Culture, loisirs et culte	10'000.00	229'106.50	99'387.70	30'000.00	123'000.00	600'000.00	600'000.00	100'000.00
Infrastructures sportives, chemins pédestres	10'000.00	229'106.50	99'387.70	30'000.00	123'000.00	600'000.00	600'000.00	100'000.00
5. Prévoyance sociale	24'254.10	21'460.70	20'018.25	18'800.00	15'900.00	520'000.00	320'000.00	120'000.00
Places accueil d'enfants								100'000.00
Institutions handicapés - Etat du Valais	24'254.10	21'460.70	20'018.25	18'800.00	15'900.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Home Les Crêtes et unités d'accueil						500'000.00	300'000.00	

Investissements nets	C-2012	C-2013	C-2014	B-2015	B-2016	PF-2017	PF-2018	PF-2019
6. Trafic	758'855.05	1'194'266.45	992'317.10	994'000.00	933'000.00	800'000.00	800'000.00	800'000.00
Nouvelles réalisations et réfections diverses	68'099.40	577'003.85	581'348.40	588'000.00	485'000.00	500'000.00	500'000.00	500'000.00
Frais de construction des routes cantonales	554'924.55	461'280.85	260'530.40	300'000.00	350'000.00	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Eclairage public	135'831.10	155'981.75	150'438.30	106'000.00	98'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
7. Protection et aménagement de l'environnement	1'164'863.95	1'078'433.95	752'171.30	1'103'500.00	1'125'500.00	1'365'000.00	1'455'000.00	1'355'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	418'557.45	225'694.30	289'195.45	363'000.00	399'000.00	295'000.00	315'000.00	315'000.00
Recherches eau potable	23'084.95	356.40			30'000.00			
Protection des sources								
Maintenance du réseau	485'547.25	325'378.55	429'312.95	413'000.00	424'000.00	350'000.00	350'000.00	350'000.00
Réalisations ponctuelles								
Zones à aménager	30'000.00	54'000.00	15'000.00	5'000.00			20'000.00	20'000.00
Taxes de raccordement et subventions	-120'074.75	-154'040.65	-155'117.50	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00
71. Assainissement des eaux usées	116'827.75	-350.65	0.00	463'000.00	156'000.00	200'000.00	220'000.00	220'000.00
Réalisations ponctuelles		27'216.00						
Maintenance du réseau (PGEE)	133'413.00	67'543.60	81'759.75	81'000.00	126'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Zones à aménager	40'000.00	54'000.00	20'000.00	5'000.00			20'000.00	20'000.00
STEP : rénovation				427'000.00	80'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Report de recettes au bilan			25'997.00					
Taxes de raccordement	-56'585.25	-149'110.25	-127'756.75	-50'000.00	-50'000.00	-50'000.00	-50'000.00	-50'000.00
72. Traitement des déchets	0.00	104'990.85	67'213.80	12'000.00	0.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Abris et containers		104'990.85	67'213.80	12'000.00		50'000.00	50'000.00	50'000.00

Investissements nets			C-2012	C-2013	C-2014	B-2015	B-2016	PF-2017	PF-2018	PF-2019
72. Traitement des déchets			0.00	104'990.85	67'213.80	12'000.00	0.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Abris et containers				104'990.85	67'213.80	12'000.00		50'000.00	50'000.00	50'000.00
74. Cimetière			0.00	63'616.00	0.00	0.00	44'000.00	0.00	0.00	0.00
Cimetière				63'616.00			44'000.00			
75. Correction des eaux			202'803.85	25'000.00	63'540.30	13'500.00	441'500.00	520'000.00	520'000.00	520'000.00
Torrents			202'803.85	25'000.00	63'540.30	13'500.00	441'500.00	520'000.00	520'000.00	520'000.00
76. Protection contre les avalanches			36'407.30	55'829.90	16'826.15	7'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Protections avalanches			36'407.30	55'829.90	16'826.15	7'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
79. Aménagement du territoire			390'267.60	603'653.55	315'395.60	245'000.00	85'000.00	300'000.00	350'000.00	250'000.00
Zones à aménager			1'364'067.60	1'553'509.55	500'395.60	835'000.00	85'000.00	1'200'000.00	1'400'000.00	1'000'000.00
./. Part de tiers			-973'800.00	-949'856.00	-185'000.00	-590'000.00		-900'000.00	-1'050'000.00	-750'000.00
8. Economie publique			150'790.65	290'042.80	407'008.85	323'300.00	289'600.00	175'000.00	425'000.00	250'000.00
Irrigation par aspersion								20'000.00	200'000.00	200'000.00
Remise en état périodique des chemins (REP)			16'073.45	184'717.25	20'061.95	233'300.00				
Cheminements à pied et chenillards			13'608.00	56'932.05	259'924.30	65'000.00	149'600.00	105'000.00	75'000.00	
Mesures de compensations écologiques				28'413.50	107'022.60		40'000.00			
Mesures PCT			31'749.75	19'980.00	20'000.00	25'000.00	100'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Mesures d'économies d'énergies			89'359.45						100'000.00	
9. Finances et impôts			57'692.82	326'046.00	126'962.00	264'000.00	596'000.00	499'000.00	809'000.00	369'000.00
Anzère Spa & Wellness SA				140'000.00	400'000.00	300'000.00	557'000.00	500'000.00	450'000.00	400'000.00
Télé Anzère SA				200'000.00	-200'000.00					
Projet Lienne-Raspille								30'000.00	390'000.00	
Fondation Zeuzier					-50'000.00					
Maison peinte			71'109.80	-36'000.00	-36'000.00	-36'000.00	34'000.00	-36'000.00	-36'000.00	-36'000.00
Location place télécabine			30'000.00							
Soutien à l'économie touristique			5'050.00							
Bourses et prêts			-48'466.98	22'046.00	12'962.00		5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS			3'129'793.37	4'025'938.25	3'414'659.70	3'440'100.00	3'829'300.00	4'154'000.00	4'539'000.00	3'104'000.00